




Dans une école, les règles de vie, c'est un peu comme le code de la route : le tout vient préciser ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Nous sommes nombreux à vivre ensemble et le respect des autres nous crée des obligations.

Comme dans toute société, le non respect des règles entraîne des conséquences. C'est l'adulte qui détermine la conséquence en fonction de la situation. Le but de la conséquence est de venir en aide à l'élève pour qu'il puisse réparer son geste et améliorer son comportement.

**Josianne Matte, directrice
et l'équipe-école de la Morelle**

Regarde bien la page couverture et tu comprendras que les règles de vie ne sont pas là pour nous embêter, mais pour nous aider à bien vivre ensemble!

RÈGLES	EXEMPLES DE COMPORTEMENTS ATTENDUS	INTERVENTIONS SELON LA SITUATION		RELATION D'AIDE
		CONSÉQUENCES POSSIBLES	POSITIVES	
<p>Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ J'utilise un langage poli et respectueux; ▪ Mes gestes sont gentils envers tous, j'évite la bousculade; ▪ Je réponds poliment et j'accepte les consignes sans répliquer; ▪ Je m'interdis toutes formes de violence : bataille, menace, intimidation, etc.; ▪ Je m'interdis la possession de tout objet dangereux ou illégal : canif, allumettes, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avertissement verbal; ▪ Arrêt d'agir; ▪ Information aux parents (appel); ▪ Reprise du comportement attendu; ▪ Perte de récréation; ▪ Retrait de l'activité; ▪ Fiche de réflexion; ▪ Démarche de réparation; ▪ Billet disciplinaire via le baromètre comportemental; ▪ Suspension de l'élève avec travail. (interne ou externe) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités récompenses. Ex. : prolongation des récréations, poursuite du travail en équipes; récompense école; ▪ Communication écrite ou appel téléphonique aux parents au besoin; ▪ Souligner l'amélioration, encourager; ▪ Mot positif; ▪ Autorisation à circuler seul(e) dans les corridors sans attendre tout le groupe; ▪ Utilisation de matériel varié et stimulant dans l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur le comportement et recherche de solutions; ▪ Aide à l'élève qui accepte d'accomplir un acte réparateur; ▪ Rappel de la règle de vie avant une activité; ▪ Suivi avec l'élève : <ul style="list-style-type: none"> ○ Contrat; ○ Feuille de route; ○ Évaluation des conséquences de ses actes; ○ Rencontre régulière, soit avec l'enseignant(e) ou d'autres personnes. ▪ Élaboration d'un plan d'intervention; ▪ Rencontre avec la direction; ▪ Rencontre avec la technicienne en éducation spécialisée; ▪ Rencontre avec les parents.
<p>Je circule calmement et de façon sécuritaire en tout temps</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En dehors des heures de classe, je circule en chuchotant; ▪ Pendant les heures de classe, je circule en silence; ▪ Je marche au lieu de courir; ▪ Je descends et je monte les marches une par une; ▪ Je ne perds pas mon temps inutilement dans les corridors. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprise du temps perdu; ▪ Reprise du comportement attendu (modélisation); ▪ Avertissement verbal. 		
<p>Je respecte mon environnement et le matériel mis à ma disposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Je prends soin des jeux mis à ma disposition; ▪ Je garde propres les locaux de mon école; ▪ Je prends soin du matériel scolaire et des livres de bibliothèque; ▪ J'utilise le matériel informatique avec le plus grand soin possible. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nettoyage, réparation ou remboursement du matériel endommagé intentionnellement. 		

Tous les adultes de l'école sont responsables de faire respecter les règles de vie auprès de tous les élèves même le midi et après l'école.

Le téléphone cellulaire, les écouteurs et les appareils mobiles personnels sont interdits à l'école. Ce règlement s'applique du début à la fin des cours, que ce soit dans les classes, durant les récréations ou sur le terrain de l'établissement scolaire.